

La réalité des violences scolaires dans le constantinois

Résumé

La violence est un phénomène très ancien, mais qui suscite depuis quelques années l'intérêt des chercheurs dans diverses disciplines. Elle touche l'homme et la femme, à tout âge, que ce soit dans la rue, au sein de la famille ou bien au niveau des institutions comme dans le secteur de l'éducation nationale où nous avons réalisé une enquête en 2010 auprès d'élèves de l'enseignement moyen du constantinois. Il sera question dans cet article des auteurs ainsi que des victimes de violences, des différentes formes de violences, de leurs causes et de leurs conséquences, telles qu'elles sont vécues par les élèves interrogés.

Imène BENHARKAT

Faculté de Psychologie
et des Sciences de l'Éducation
Université Constantine 2,
(Algérie)

ملخص

يعتبر العنف من أقدم الظواهر التي عرفتھا المجتمعات عبر العصور والتي استرعت اهتمام الباحثين على اختلاف تخصصاتهم نظرا لكونه يمس كافة فئات المجتمع على اختلاف سنهم وجنسهم وصار يعرف انتشارا واسعا في شتى مجالات و قطاعات تفاعل الأفراد على مستوى الشارع، الأسرة وحتى المؤسسات ومنها المؤسسات التربوية التي استهدفنا منها في هذه الدراسة بعضا من مؤسسات التعليم المتوسط بمدينة قسنطينة. المقال الحالي يقدم ضحايا العنف المدرسي ومرتكبيه، مختلف أشكاله، أسبابه وعواقبه من خلال ما عايشه التلاميذ.

Introduction

La violence en général et la violence dans les milieux scolaires en particulier, existe depuis fort longtemps et dans toutes les sociétés humaines même si elle a changé de forme et de modalité. A ce sujet, Janeczec écrit que la violence était cachée, ignorée et dans la plupart du temps elle était considérée comme un phénomène normal et même essentiel pour l'éducation des enfants. (1)

Dans l'antiquité, Les témoignages des historiens ont montré que depuis l'antiquité les châtements corporels étaient une pratique courante dans l'éducation des enfants, dans les milieux familial et scolaire. L'exemple des Spartiates, en Grèce, en était la preuve puisqu'ils considéraient la maltraitance infligée aux enfants comme étant un passage indispensable, pour qu'ils deviennent des "Hommes".

D'après Debarbieux « on avait la certitude que l'enfance était un état de sauvagerie et que l'éducation consistait principalement en un redressement » (2). Cette idée a longtemps existé dans les sociétés traditionnelles et ce n'est qu'au 20^{ème} siècle que les comportements et les idées des adultes avaient changé pour comprendre enfin que « l'enfant n'est plus perçu comme un sauvage qu'il faut dresser mais plutôt comme une âme innocente que l'on mène peu à peu sur le chemin de la raison et du savoir » (3). Partant de ce fait, Chesnais (4) souligna que le recours à la violence aurait été plus accru dans les sociétés anciennes. Ce qui n'est pas l'avis de tous les auteurs qui ont constaté au contraire sa recrudescence dans les sociétés modernes depuis ces dernières décennies.

Ces divergences d'opinions tiennent au fait qu'il n'existe pas de définition précise et univoque de ce concept et c'est ce qui rend difficile son approche.

1. Problématique

Si nous nous référons à la définition la plus générale et la plus répandue, le mot violence renvoie à l'usage de la force et à la qualité de ce qui agit avec force. Ainsi, dans *Le petit Larousse*, le mot violence signifie le caractère de ce qui se manifeste, se produit ou produit ses effets avec une *force* intense, extrême, brutale, telle une *tempête d'une rare violence* ». (5) Cependant, il ne s'agit pas n'importe quelle force. Celle-ci doit comporter certaines caractéristiques, telles que la brutalité et l'intensité de l'acte ou de l'événement et peut être engendrée par un être humain, ou bien encore par des phénomènes naturels, comme le vent, la pluie.

L'Organisation Mondiale de la Santé définit aussi la violence par l'usage de la force. Pour elle, la violence est « l'usage délibéré ou la menace d'usage délibéré de la force physique ou de la puissance contre soi-même, contre une autre personne ou contre un groupe ou une communauté, qui entraîne ou risque fort d'entraîner un traumatisme, un décès, un dommage moral, un mal développement ou une carence » (6).

Afin d'éviter toute ambiguïté, certains auteurs, comme J-C. Chesnais, préfèrent se référer au code pénal qui stipule que la violence doit être visible et mesurable matériellement et doit revêtir un triple caractère : brutal, extérieur et douloureux. Elle doit recourir à l'usage *matériel de la force* et à la rudesse volontairement commise aux dépens de quelqu'un. (7)

C. Piron (8) n'approuve pas totalement ce type de définition qui s'appuie sur la notion de force, et ce, en raison de l'existence de situations caractérisées par l'usage de force, mais dépourvues de violence, au sens strict du terme, puisqu'il n'y a pas une intention de nuire: ainsi en est-il de la naissance et de la poussée dentaire chez le bébé, qui sont des phénomènes douloureux et pénibles pour ceux qui les subissent, mais vitaux et nécessaires.

De surcroît, se limiter aux textes et aux lois du code pénal ne permet pas toujours de rendre compte de toutes les violences que subissent réellement les individus car elles sont également d'ordre subjectif, telles les violences psychologiques.

Pour Michaud, la violence est multidimensionnelle : « il y a violence quand, dans une situation d'interaction, un ou plusieurs acteurs agissent de manière directe ou

indirecte, massés ou distribués, en portant atteinte à une ou plusieurs personnes à des degrés variables, soit dans leur intégrité physique, soit dans leur intégrité morale, leurs possessions, soit dans leurs participations symboliques et culturelles.» (9)

En outre, elle n'est significative que par rapport à un ordre de valeurs, donc un ensemble de critères qui ne sont pas objectivement observables : « une force devient violence lorsqu'elle dépasse la mesure ou perturbe un ordre...elle prend sa qualification de violence en fonction de normes définies. Ces normes, ou en tout cas, certaines d'entre elles, varient historiquement et culturellement » (10).

Ce qui est considéré comme violent par une personne peut ne pas l'être pour une autre, de même que ce qui était perçu comme un comportement violent à une époque ou dans une société donnée peut ne pas l'être aujourd'hui.

Pour Cellier, Casanova et Robbes « il n'y a de violence qu'en situation, que dans un contexte réel et repéré et ceux-ci, par nature, sont des systèmes évolutifs. On pourrait même penser que ceux qui donnent une définition définitive et universelle de la violence commettent une erreur tant le concept et ses manifestations ont évolué et continuent d'évoluer. » (11).

Ce sont donc les normes sociales qui définissent l'acte violent. Cependant, comment pouvons-nous connaître le seuil tolérable ou non de la violence ? Et quand pouvons nous considérer qu'une force a réellement transgressé les normes établies par une société donnée ?

Les problèmes de définition se répercutent sur les tentatives de classification de ce phénomène.

Mais bien qu'il s'avère aléatoire de dresser une typologie précise et universelle de ce phénomène, les efforts fournis dans ce sens méritent que l'on s'y attarde, s'agissant notamment de la violence en milieu scolaire.

Les unes proposent de distinguer l'acte et l'acteur.

Pour Fischer, il y a, d'une part, les violences relatives aux situations et aux caractéristiques de ceux qui commettent l'acte violent, exemple de la violence interpersonnelle et de la violence collective, et, d'autre part, les violences relatives à la nature de ces actes et qui englobent trois aspects : les agressions physiques, psychologiques et sexuelles. (12)

Une échelle, d'origine américaine, propose, quant aux actes, la classification suivante :

- les violences physiques, puis verbales, directes, à l'exemple des coups, des attouchements, des injures, voire des plaisanteries sexuelles...
- les violences non physiques, puis non verbales, indirectes comme les attitudes de mépris, le refus de parole, l'évitement, le décrochage de l'élève ou de l'enseignant, le favoritisme...etc. (13)

Quant à la classification du point de vue de l'acteur, elle distingue :

- la violence des élèves dirigée soit contre un autre élève, soit contre un enseignant, ou bien envers soi-même, ou un membre du personnel administratif, ou bien encore à l'encontre du matériel de l'établissement ;
- la violence exercée par les enseignants sur leurs élèves ;
- la violence du groupe qui renvoie aux différents types de perturbations tels que les chahuts, les bavardages, le phénomène de « bouc émissaire »...etc.
- Enfin, la violence imputable à la famille et qui concerne les attentes des parents, leurs exigences et leur intrusion dans la classe de cours, etc. (14)

D'autres études, insistent, quant à elles, sur la variable environnementale. Ainsi, les recherches menées en France par Debarbieux sur le "climat scolaire" dans les établissements d'enseignement ont objectif de vérifier l'évolution de la violence du cycle primaire au cycle secondaire. L'étude conduite par Walter Funk en 1998, auprès d'élèves allemands, a pour objet d'identifier le poids, dans le comportement violent des élèves, des attitudes parentales (15). L'étude de Ton Mooij aux Pays-bas s'intéresse au "comportement antisocial" des élèves en 1998.

Mais, qu'en est-il de la violence scolaire en Algérie?

2. La violence scolaire en Algérie

Il n'existe pas de chiffres officiels que ce soit sur les violences en général ou sur les violences scolaires en particulier. Cependant, une évaluation réalisée par l'UNICEF en 2006 sur la violence scolaire en Algérie, indique que 22,5% des enfants âgés de 2 à 14 ans ont reçu des punitions sévères (coups sur le visage ou la tête, utilisation d'un objet dur, etc.), tandis que 71,6% d'entre eux reconnaissent avoir reçu des punitions physiques mineures. Quant aux menaces verbales, le rapport mentionne que 82,3% de ces enfants en sont souvent victimes, que ce soit à la maison ou à l'école (16).

Une étude de dossiers réalisée par nos soins au niveau du Service de Médecine Légale du CHU de Constantine, pour l'année 2006 et le premier semestre 2007, a permis de relever 276 cas d'élèves ayant subi des maltraitances physiques. Sur un nombre total de 15783 consultants tous âges confondu, 15 enfants ont subi des maltraitances intrafamiliales et 21 au sein de leur établissement scolaire. Ces violences scolaires sont plus fréquentes chez les élèves âgés de 11 à 15 ans et sont exercées soit par des enseignants (14 cas), soit par un pair (4 cas) ou bien par des surveillants (3 cas).

Nous avons cherché à vérifier ces conclusions statistiques par une enquête de terrain dans des Collèges d'Enseignement Moyen (C.E.M.) de la région de Constantine.

Cette enquête a été réalisée, en 2010, par questionnaire, dans six CEM de la daïra de Constantine, choisis d'une manière aléatoire (tableau de Fischer). Dans une seconde phase, nous avons procédé à un échantillonnage par grappes qui consiste à prendre une classe de chaque pallier scolaire de la 1^{ière} à la 4^{ème} année élémentaires. Cette méthode nous a permis de rassembler un échantillon composé de 743 élèves (45% de sexe masculin, 55% de sexe féminin); que nous jugeons représentatifs de la population totale.

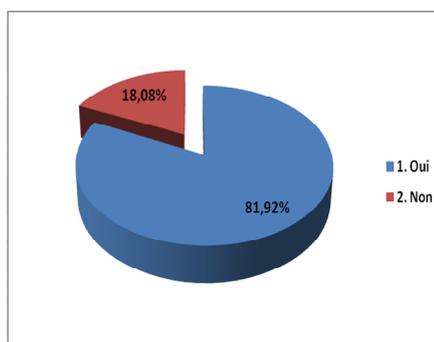
Le questionnaire comporte deux volets : l'élève en tant que victime et en tant qu'auteur de violences.

2.1. L'élève en tant que victime de violences :

Les questions portent sur l'existence des violences scolaires, leurs auteurs, leurs lieux de manifestation, leurs conséquences ainsi que les réactions des victimes à ces violences.

Un premier constat: la majorité des élèves déclarent avoir été victimes d'agressions.

Figure n° 1 : Répartition des enquêtés selon qu'ils ont subi ou non la violence



Plus de 81% des enquêtés ont subi au moins une fois des actes violents durant leur cursus scolaire.

Tableau N°1- Répartition de la population d'enquêtés selon la nature de la violence subie.

Modalité	Effectif	%
Coup	286	38,60
Insulte	304	41,03
Intimidation	99	13,36
Menace	187	25,24
Violence sexuelle	43	5,80

Les types de violences les plus répandues dans les établissements ciblés, sont par ordre décroissant: les insultes dans 41,03% des cas, les coups 38,60%, les menaces 25,24%. Au vu de ces résultats, nous n'avons pas manqué de nous pencher sur le phénomène de la violence sexuelle même s'il ne représente que 5,80% des cas.

Tableau 2. Répartition des enquêtés selon l'auteur de la violence

Modalité	Effectif	%
un élève	172	28,34
un groupe d'élèves	149	24,55
un enseignant	191	31,47
un membre du personnel administratif	30	4,94
un surveillant	92	15,16
une personne inconnue	151	24,88
un membre de la famille	12	1,98

Tableau 3. Répartition selon le lieu de la violence

Modalité	Effectif	%
Dans la classe	244	40,26
Dans la cour	203	33,50
Près de l'école	191	31,52
Hors l'école	67	11,06

Les résultats nous montrent que la violence scolaire est plus répandue dans la salle de cours selon 40,26% des élèves victimes, puis dans la cour de récréation pour 33,50% des cas. Pour 31,52% d'entre eux, ces violences ont lieu près de l'établissement.

Tableau 4. Répartition selon les conséquences de cette violence

Modalité	Effectif	%
Blessures	110	18,18
Peur	137	22,64
Aucune séquelle	361	59,67
Arrêt travail	60	9,92

Nous remarquons que parmi les 59,67% des élèves qui ont subi de violences, aucun n'a eu de séquelles. Tandis que 18,18% d'entre eux disent avoir été blessés et 22,64% ont ressenti de la peur.

Tableau 5. Répartition selon les réactions de la victime

Modalité	Effectif	%
Comportements agressifs	171	28,36
Plaintes	181	30,02
Comportement d'évitement	300	49,75
Utilisation du même moyen pour se défendre	10	1,66

Les résultats de l'enquête nous montrent que 49,75% des victimes ont évité l'agresseur et que 30,02% ont déposé plainte auprès de l'administration. Par contre, 28,36% des élèves ont répondu par des actes agressifs.

2.2. L'élève en tant qu'auteur de violences

Les questions posées portent sur les types, les causes et les conséquences des violences exercées par ces élèves.

Le constat, apparent paradoxal, est qu'une majorité d'élèves, déclarent avoir été, *aussi*, auteurs d'agressions.

Figure n° 2 - Répartition des enquêtés selon qu'ils sont ou pas auteurs de violence

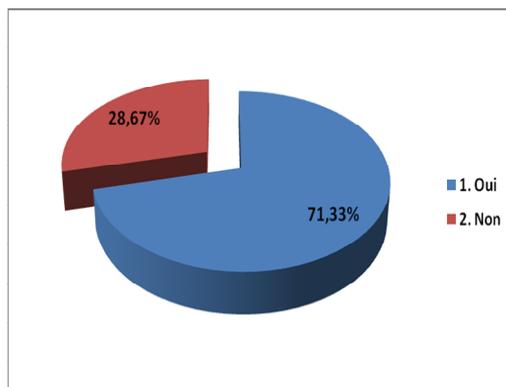


Tableau 6. Répartition de la population d'enquête selon le type de la violence

Modalité	Effectif	%
Coups	310	59,62
Insulte	194	37,31
Intimidation	128	24,62
Menaces	152	29,23
Destruction des biens matériels	38	7,31

Les types de violences exercés par les élèves sont les coups et les insultes pour 59,62% des cas et 37,31% des enquêtés auteurs de violence. Par contre 92,69% d'entre eux disent n'avoir jamais eu recours aux destructions des biens matériels de l'établissement, ni à l'intimidation dans 75,38% des cas, ni aux menaces dans 70,77% des cas.

Tableau 7. Répartition de la population d'enquêtés selon les sujets victimes de la violence

Modalité	Effectif	%
Envers un élève	388	75,78
Envers un enseignant	68	13,28
Envers un surveillant	32	6,25
Envers un parent d'élève	5	0,98

Concernant les élèves victimes de violence, le tableau nous montre que les agressions perpétrées contre un autre élève concernent 75,78% des cas. En même temps, 99,02% et 93,75% des élèves auteurs de violence, n'ont jamais été violents envers un parent d'élève ou un surveillant, alors que 13,28% de ces élèves disent avoir été violents au moins une fois envers un enseignant.

Tableau 8. Répartition de la population d'enquêtés selon les causes de la violence

Modalité	Effectif	%
Légitime défense	409	78,20
Attirer l'attention	22	4,21
Problèmes familiaux	51	9,75
A subi une humiliation	88	16,83
Se venger	149	28,49

La majorité des élèves (78,20%), auteurs de violence scolaire, déclarent que la cause principale de leur passage à l'acte est la légitime défense, c'est-à-dire que leurs comportements violents ne sont que des réponses à des stimuli violents.

3. Discussion et conclusion

Notre étude nous a permis de confirmer l'existence de la violence dans les établissements scolaires algériens, mais qui n'est pas comparable à ce qui se passe aujourd'hui dans les écoles des sociétés occidentales où certains jeunes écoliers vont jusqu'à l'utilisation d'armes à feu, pour régler leurs conflits avec des camarades ou des enseignants. En effet, la majorité des élèves (plus de 81%) reconnaissent avoir subi au moins une fois un acte violent. Ce sont les agressions verbales qui prédominent : 41,03% des élèves disent avoir été insultés. **Ceci étant, il convient, sans doute, de ne pas perdre de vue que parmi ces actes de violence, figurent des comportements, qui sont confondus, malgré leur brutalité, aux jeux, et qui relèvent de ce que d'aucuns désignent par l'expression "banalisation de la violence".**

Notre enquête a fait ressortir aussi que l'auteur principal de la violence est l'enseignant dans 31,47% des cas, suivi par l'élève dans 28,34% puis d'un groupe d'élèves dans 24,55% des cas. Apparemment, certains maitres d'école ne semblent pas tenir compte de l'interdiction de l'usage du châtiment corporel promulgué par la loi 08-04 du 23 janvier 2008 relative à l'orientation sur l'éducation et qui stipule dans son article 21 que « les châtiments corporels, les sévices moraux et toutes formes de brimades sont interdits dans les établissements scolaires et les contrevenants s'exposent à des sanctions administratives, sans préjudice des poursuites judiciaires ». **Dès lors**, les punitions sont considérées comme des comportements violents et sont interdites dans toutes les institutions scolaires. Or, dans l'enquête menée par le CREAD, la plupart des enseignants disent ne pas trouver d'autres moyens plus efficaces pour maîtriser la classe et de ce fait, ils sont allés jusqu'à demander l'abrogation de cette loi (17). Cette dernière semble avoir limité leur liberté à faire régner l'ordre et la discipline dans des classes surchargées d'une population juvénile débordante d'énergie.

L'école qui, jadis, jouait un rôle prédominant dans la socialisation et la production du savoir, n'arrive plus aujourd'hui à répondre à cette demande du fait de plusieurs facteurs qui s'accumulent et s'entrecroisent, tels l'insuffisance des infrastructures de base de l'enseignement primaire et secondaire, qui est pour beaucoup dans la forte surcharge des classes, certaines accueillant jusqu'à 50 élèves, et la "démission" de certains parents de leur responsabilité envers l'éducation de leur progénitures.

Ce n'est sans doute par hasard si, dans notre enquête, la salle de cours vient en première position en tant que lieu de manifestation de la violence (dans 40,26% des cas), avant la cour de récréation (33,50%) et les environs immédiats de l'école (31,50%). Mais, étant donné que les élèves passent au moins six heures dans la classe en compagnie de leur enseignant, il est logique que celui-ci apparaisse comme étant le premier instigateur de la violence scolaire.

En ce qui concerne les réactions des victimes, nous avons relevé que près de la moitié de l'effectif (49,75%) ont préféré éviter l'agresseur probablement par peur des représailles. En revanche, 30% des élèves interrogées déclarent avoir réagi en dénonçant leur agresseur auprès de l'administration, et presque autant (28,36%) disent avoir répondu violemment à leur agresseur.

Ce constat rejoint les conclusions des travaux de Carra et Faggianelli, selon lesquelles les rôles ne sont plus figés, puisque beaucoup de victimes se déclarent également comme auteurs de violences et que, parmi les élèves victimes qu'ils ont interrogés, 48% se déclarent aussi auteurs (18). Dès lors, il n'y a plus d'un côté les victimes de violences et de l'autre les auteurs, ils sont les deux à la fois.

Quant aux causes des comportements agressifs des élèves, les résultats de l'enquête révèlent que, dans la majorité des cas (78,20% des élèves), elles relèveraient de la simple légitime défense.

Ces comportements agressifs s'expriment de façon verbale (insultes : 37,31%, menaces : près de 29%, soit 66,31%) et physique (coups : plus de 59%). Il semble que les victimes préfèrent de plus en plus répondre à la violence par un comportement similaire surtout si l'agresseur est un élève. Les facteurs explicatifs sont multiples : Le désir de l'élève agressé de ne pas perdre la face et paraître faible devant ses camarades, et, ainsi, éviter ainsi d'être encore une fois victime, d'autant qu'il ne se sent pas toujours protégé dans l'établissement. Selon Carra et Faggianelli « à défaut de la connaissance d'autres moyens de régulation au sein de l'école ou d'une reconnaissance de leur efficacité, les coups sont utilisés pour se protéger en se défendant. » (19)

Enfin, il nous paraît important de soulever les problèmes liés à l'adolescence, car ils peuvent expliquer en partie les comportements violents de cette population : **le besoin** d'autonomie, le rejet de l'autorité et la recherche de l'approbation de ses pairs.

Cependant, quelles qu'en soient les causes immédiates et les formes, l'existence de la violence dans les établissements scolaires demeure paradoxale, car ces institutions ont, en principe, pour mission la socialisation et l'éducation des futurs citoyens.

NOTES

1. Janeczek L., *Les violences scolaires : enjeux et perspectives*, Mémoire de D.E.A Université de Lille II, 1999-2000, 1999-2000, p. 1
2. Debarbieux E., *La violence en milieu scolaire 'Etat des lieux'*. <www.chez.com/b105/lectures/debarbieux1.htm>
3. *Idem*.
4. Chesnais J.-C., *Histoire de la violence*, Paris, Robert Laffont, 1981.

5. "Violence", *Dictionnaire Le petit Larousse*, Editions Larousse, 2003.
6. O. M. S. *Rapport Mondial sur la violence et la santé : résumé*. Genève, 2002. <www.who.int/violence_injury_prevention/violence/world_report/en/full_fr.pdf> consulté le 23/04/2007.
- 7 Chesnais J-C., *op. cit.*, p. 10
- 8 Piron C. « Dans violence il y a vie », in *Culture et pensée jungienne : Violences*, 2003, Paris, Vol. 13.
9. Michaud Y., *La violence*. Que sais-je ?, Paris, P.U.F., 1996. p. 8
10. Michaud Y., « La violence comme forme particulière de déviance », La Documentation française, n°923, 2006.
11. Casanova R., Cellier H. & Robbes B., *Situations violentes à l'école : comprendre et agir*, Paris, Editions Hachette, 2005, p. 201
12. Fischer G-N. & al., *Psychologie des violences sociales*. Paris, Dunod, 2003, p. 11
13. Pain J., *L'école et ses violences*, Paris, Anthropos, 2006, p. 31.
14. Casanova R., *Prévenir et agir contre la violence dans la classe*, Paris, Hatier, 2000, p. 81
15. Direction de la recherche et de l'évaluation, *La violence à l'école : quelques compréhensions s'appliquant à des pays membres de l'OCDE*. Québec, 2002. <<http://www.mels.gouv.qc.ca/ministere/veille/index.asp?page=fiche&id=127>>
16. *Le Soir d'Algérie*, 31 octobre 2007, "Évaluation par l'UNICEF de la situation des enfants algériens".
17. Mekideche, T. (2005). « *La violence en milieu scolaire*. Synthèse de l'étude CREAD/UNICEF/MEN », Colloque international, Tunis, 14-16 avril 2005. www.unicef.org/tn/medias/violence/algerie.pdf
18. Carra C. & Faggianelli D., *Les violences scolaires*, Paris, P.U.F. (Coll. "Que sais-je ?"), 2011. p. 43
19. *idem*.